

# **COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU**

## **05 mars 2018**

Président : D'AMECOURT Yves

Secrétaire : MUGRON Josette

### Présents :

Monsieur Didier ABELA, Monsieur Philippe ACKER, Monsieur Marcel ALONSO, Madame Monique ANDRON, Monsieur Daniel BARBE, Monsieur Jean-Claude BERNEDE, Madame Josie BESSE/CASTANT, Madame Nicole BONNAMY, Monsieur René BOUDIGUE, Monsieur Emile BOUSCARY, Monsieur Michel BRUN, Monsieur Philippe BRY, Madame Maryse CHEYROU, Monsieur Alain COURGEAU, Monsieur Philippe CUROY, Monsieur Yves D'AMECOURT, Monsieur Bernard DALLA-LONGA, Monsieur Alain DIDIER, Madame Brigitte DOUSSAUD, Monsieur Michel DULON, Monsieur Serge DURU, Monsieur Jean-Pierre GASNAULT, Monsieur Daniel GAUD, Monsieur Dominique GORIOUX, Monsieur Eric GUERIN, Monsieur Lucien KERGEFFROY, Monsieur Pierre-Didier LAMOUREUX, Monsieur Francis LAPEYRE, Monsieur Jean-Pierre LARRIBAUD, Monsieur Joël LE HOUARNER, Monsieur Bruno LIMOUZIN, Monsieur Samuel MESTRE, Madame Josette MUGRON, Monsieur Richard PEZAT, Monsieur Jean-Paul POUJON, Monsieur Jean-Marc PRA, Madame Jeanne RAYNE, Madame Marie-Claude REYNAUD, Monsieur Christophe SERENA, Monsieur Colin SHERIFFS, Monsieur Jean-Marie VIAUD, Monsieur Rémi VILLENEUVE

### Excusés :

Madame Caline ALAMY, Madame Christiane FOUILHAC

### Absents :

Monsieur Daniel AUBERT, Madame Danièle FOSTIER, Monsieur Thierry LABORDE, Monsieur Alain LEVEAU, Madame Martine LOPEZ, Monsieur Raymond REBIERE, Monsieur Bernard REBILLOU

## **Ordre du jour:**

- \* Présentation des demandes de subvention de fonctionnement 2018 des associations
- \* Présentation du prévisionnel des travaux d'investissement 2018
- \* Présentation du prévisionnel des travaux de voirie 2018
- \* CLECT - Information
- \* Composition du Comité de pilotage en charge de la refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- \* SEMOCTOM - Représentation de la CDCRE2M au Bureau Syndical - Proposition candidature(s)
- \* USTOM - OTEM : Représentation de la CDCRE2M
- \* Commissions - modifications représentation de la commune de Coirac
- \* Recrutement d'agents contractuels dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Autorisation
- \* Informations - Questions diverses
- \*

## **Délibérations du Bureau Communautaire**

### **ASSOCIATIONS - DEMANDES DE SUBVENTIONS (DEL\_2018\_028)**

Monsieur Francis LAPEYRE, Vice-Président, présente les demandes de subventions émanant des associations du territoire qui s'établissent comme suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT TOTAL</b>
Associations sportives	30 885.00 €
Associations musique	34 730.00 €
Associations Arts et Expression	5 6010.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>71 225.00 €</b>

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **D'EMETTRE** un avis favorable aux demandes de subventions émanant des associations du territoire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers ;
- **DE PROPOSER** leurs inscriptions dans le cadre du vote du Budget Primitif 2018.

#### **TRAVAUX D'INVESTISSEMENT - PREVISIONNEL EXERCICE 2018 (DEL 2018\_029)**

Monsieur Eric GUERIN, Vice-Président, présente les projets de travaux d'investissement à réaliser au cours de l'exercice 2018, qui se résument comme suit :

<b>BATIMENTS</b>	<b>MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX</b>
Espace Jeunes Sauveterre de Guyenne	3 250.00 €
Accueil de Loisirs Sans Hébergement Sauveterre de Guyenne	4 500.00 €
Accueil de Loisirs Sans Hébergement Mauriac	1 000.00 €
Piscine	4 500.00 €
Multi-Accueil Sauveterre de Guyenne	1 700.00 €
Point Rencontre Jeunes Targon	3 500.00 €
Multi-Accueil Targon	21 042.00 €
Accueil de Loisirs Sans Hébergement Targon	10 000.00 €
Salle Possamai	5 300.00 €
Tennis Sauveterre de Guyenne	22 000.00 €
Skate-Park Sauveterre de Guyenne	2 000.00 €
Vestiaires football Targon	20 000.00 €
Garage stock Sauveterre de Guyenne	1 500.00 €
Service Sports	1 500.00 €
City Stade Sauveterre de Guyenne, Gornac, Blasimon	2 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>104 292.00 €</b>

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **D'EMETTRE** un avis favorable aux projets d'investissement relatifs aux bâtiments de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers tels que présentés ci-dessus ;
- **DE PROPOSER** leurs inscriptions dans le cadre du vote du Budget Primitif 2018.

#### **TRAVAUX DE VOIRIE - PREVISIONNEL EXERCICE 2018 (DEL 2018\_030)**

Monsieur Serge DURU, Vice-Président, présente le prévisionnel des travaux de voirie à réaliser au cours de l'exercice 2018, qui s'établit comme suit :

COMMUNES	Montant HT	Montant TTC
ARBIS	27 624.00 €	33 148.80 €
BAIGNEAUX	37 200.30 €	44 640.36 €
BELLEFOND	7 198.00 €	8 638.56 €
BLASIMON	35 718.80 €	42 862.56 €
CANTOIS	65 456.80 €	78 548.16 €
CASTELMORON D'ALBRET	12 673.00 €	15 207.60 €
CASTELVIEL	6 140.00 €	7 368.00 €
CAUMONT	4 544.80 €	5 453.76 €
CAZAUGITAT	10 383.80 €	12 460.56 €
CESSAC	11 966.40 €	14 359.68 €
COIRAC	9 301.40 €	11 161.68 €
COURPIAC	13 263.20 €	15 915.84 €
COURS DE MONSEGUR	13 314.60 €	15 977.52 €
COUTURES SUR DROPT	25 870.40 €	31 044.48 €
DAUBEZE	1 409.50 €	1 691.40 €
DIEULIVOL	22 884.00 €	27 460.80 €
FALEYRAS	19 206.72 €	23 048.06 €
FRONTENAC	38 244.50 €	45 893.40 €
GORNAC	42 866.74 €	51 440.09 €
LADAUX	29 154.56 €	34 985.47 €
LANDERROUET SUR SEGUR	21 710.40 €	26 052.48 €
LE PUY	21 638.20 €	25 965.84 €
LUGASSON	26 778.00 €	31 133.60 €
MARTRES	8 855.80 €	10 626.96 €
MAURIAC	13 721.00 €	16 465.20 €
MONTIGNAC	16 017.10 €	19 22.52 €
MOURENS	35 959.00 €	43 150.80 €
NEUFFONS	12 127.00 €	14 552.40 €
RIMONS	35 896.40 €	43 075.68 €
ROMAGNE	41 184.78 €	49 421.74 €
SAUVETERRE DE GUYENNE	101 615.15 €	121 938.18 €
SOULIGNAC	26 853.24 €	32 223.89 €
SOUSSAC	6 601.80 €	7 922.16 €
SAINT ANTOINE DU QUEYRET	23 443.20 €	28 131.84 €
SAINT FERME	35 094.40 €	42 113.28 €
SAINT GENIS DU BOIS	5 477.60 €	6 573.12 €
SAINT HILAIRE DU BOIS	11 011.80 €	13 214.16 €
SAINT LAURENT DU BOIS	21 334.00 €	25 600.80 €
SAINT MARTIN DE LERM	30 527.00 €	36 632.40 €
SAINT MARTIN DU PUY	11 246.30 €	13 495.56 €
SAINT PIERRE DE BAT	12 324.00 €	14 788.80 €

SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES	16 824.00 €	20 188.80 €
SAINT SULPICE DE POMMIERS	17 233.00 €	20 679.60 €
SAINTE GEMME	38 307.60 €	45 969.12 €
TAILLECAVAT	6 317.20 €	7 580.64 €
TARGON	93 291.10 €	111 949.32 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 199 911.39 €</b>	<b>1 439 893.67 €</b>

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **D'EMETTRE** un avis favorable aux travaux de voirie - programme 2018 - de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers tels que présentés ci-dessus ;

- **DE PROPOSER** leurs inscriptions dans le cadre du vote du Budget Primitif 2018.

**COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE EN CHARGE DE LA REFONTE DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEES (DEL 2018 031)**

Monsieur le président propose aux membres du Bureau Communautaire de composer le Comité de Pilotage en charge de la refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) en désignant :

Collège associations :

- Club Omnisports Targonnais (COT) - Mme TROUBAT
- Association des Aînés Ruraux de BLASIMON - M. Louis VANESSE
- Randonneurs du haut entre 2 Mers - M. BARBE

Collège élus :

- Serge DURU
- Christiane FOUILHAC
- Jean-Pierre LARRIBAUD
- Chrystel COUNILH
- Didier ABELA

Partenaires :

- Le Conseil Départemental
- Entre 2 Mers Tourisme (Emilie CIMOLINO)

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE COMPOSER** le Comité de Pilotage en charge de la refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) comme ci-dessus proposé ;

**SEMOCTOM - DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE EN BUREAU SYNDICAL (DEL 2018 032)**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau Communautaire la délibération du 30 janvier 2017 par laquelle avaient été désignés pour représenter la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers au sein du Syndicat de l'Entre deux Mers Ouest pour la Collecte des Ordures ménagères (SEMOCTOM) :

Titulaires	Suppléants
Georges BAILLY (Bellefond)	Régis PUJOL (Martre)
Daniel GAUD (Romagne)	Josette MUGRON (Frontenac)
Alain LEVEAU (Bellebat)	Florence HOFF (Soulignac)
Frédéric MAULUN (Targon)	Patrick DUMAS (St Genis du Bois)
Franck RENAULT (Mourens)	Frédéric ARROYO (Gornac)

En Bureau Syndical siègent Messieurs Alain LEVEAU et Franck RENAULT.

La représentation de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers étant fixée à 3 délégués, il convient de proposer au SEMOCTOM la candidature d'un délégué supplémentaire, ou plusieurs, parmi les titulaires.

Les candidatures seront soumises au vote du Comité Syndical, conformément aux statuts du SEMOCTOM.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE PROPOSER** la candidature de Monsieur Frédéric MAULUN, chargé de représenter la collectivité au sein du Bureau Syndical du Syndicat de l'Entre deux Mers Ouest pour la Collecte des Ordures ménagères (SEMOCTOM).

#### **USTOM - OTEM : MODIFICATION DE DELEGUES - COMMUNE DE COIRAC (DEL\_2018\_033)**

Monsieur le Président soumet aux membres du Bureau les modifications à apporter à la représentation de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers auprès de l'Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères (USTOM), et de l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers pour la commune de Coirac :

Syndicat	Commune	Membre Titulaire	Membre Suppléant
USTOM	Coirac	Jean-Denis DADEL	Jean-Claude BERNEDE
OTEM	Coirac	Zakaria DAKIR	

Le Bureau, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **D'ACTER** les modifications apportées à la représentation de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers auprès de l'Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères (USTOM) et de l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers pour la commune de Coirac.

#### **COMMISSIONS - MODIFICATIONS REPRESENTATION DE LA COMMUNE DE COIRAC (DEL\_2018\_034)**

Monsieur le Président soumet aux membres du Bureau les modifications à apporter à la représentation de la commune de COIRAC au sein des commissions suivantes :

Commissions	Délégués
Développement économique	Damien MORAT
Enfance/Jeunesse, Mission Locale	Dominique CHAIGNE
Développement Durable, Ordures Ménagères, Bassins Versants	Jean-Denis DADEL

Le Bureau, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **D'ACTER** les modifications apportées à la représentation de la commune de Coirac au sein des commissions sus énoncées.

## **RECRUTEMENTS D'AGENTS CONTRACTUELS DANS L'ATTENTE DU RECRUTEMENT D'UN FONCTIONNAIRE - AUTORISATION (DEL 2018\_035)**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 3-2 ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le recrutement de contractuels dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ;

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau sur délégation du Conseil Communautaire en date du 30 janvier 2017, décident à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, à recruter en tant que de besoin, pour répondre aux nécessités de service, des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ;

- **DE CHARGER** Monsieur le Président, de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions à exercer et le profil requis ;

- **DE PREVOIR** les crédits nécessaires au budget.

## **RESEAU D'ECOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS : APPEL A PROJET 2018 (DEL 2018\_036)**

Le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) accompagne les porteurs de projets et les soutient dans le développement concret de leurs actions parentalité sur leur territoire.

Il a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.

Dans ce cadre, Monsieur Daniel BARBE, Vice-Président, présente aux membres du Bureau Communautaire l'appel à projet REAAP 2018, pour lequel une demande de subvention d'un montant total de 3 691 € est sollicité auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

La demande de financement concerne les projets suivants :

- Soirées parentalités pour un montant de 1 408 €.

Ces actions sont élaborées par le collectif parentalité (composé de Passerelle (Secteur Monségur), le Ouisiti Circus (Secteur Frontenac) et de Famille Ensemble (Secteur Targon)).

5 débats seront proposés cette année.

Les acteurs du collectif accueillent et organisent les soirées en partenariat avec la Communauté des Communes Rurales de l'Entre deux Mers, en fonction de leur territoire d'intervention.

- Café des parents pour un montant de 2 283 €.

Le café des parents est une action nouvelle proposée par les multi-accueils du territoire. Il s'adresse aux parents, grands-parents concernés par l'éducation des enfants jusqu'à 4 ans.

Une professionnelle du multi-accueil organise ces rencontres accompagnée d'un intervenant spécialisé.

Ce sont des temps d'échanges libres autour d'un partage d'expérience éducatif.

Le Bureau, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE VALIDER** les actions présentées et de les inscrire dans le cadre de l'appel à projet 2018 du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour un montant total de 3 691 €.

**CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES - INTEGRATION DES BIBLIOTHEQUES DE ROMAGNE ET TARGON (DEL 2018 037)**

Monsieur Daniel BARBE, Vice-Président, rappelle qu'une convention de partenariat avait été signée entre la Communauté de Communes et les communes de Sauveterre de Guyenne, Gornac et Blasimon, dont l'objet était de définir le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et de préciser les engagements de chacune des parties.

Il propose d'intégrer au réseau actuel, les bibliothèques de Romagne et Targon.

Le Bureau, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

- **DE VALIDER** l'extension du réseau des bibliothèques aux communes de Romagne et Targon ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce partenariat.

Le bureau communautaire est levé à 20h15.